



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/088
Grand Port Maritime du Havre

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) et la Société FREE MOBILE, 16 rue de la Ville l'Evêque – 75008 PARIS, SIREN n° 499 247 138, ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 20-069 le 29/09/2020, portant sur la dépendance du domaine public située sur l'immeuble dénommé « Tour tintin », sur la commune de Sainte-Adresse, et destinée à être utilisée pour l'exploitation d'une station relais pour la radiotéléphonie.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : l'article L.2122-1-1 n'étant pas applicable lorsque le titre d'occupation est destiné à l'installation et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public.

Description de la dépendance : Une surface de 3 m² située sur l'immeuble « Tout tintin ».
Durée de la Convention d'Occupation Temporaire : 5 ans environ à compter du 06/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 20-069 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.